

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Modification et continuité du catalogue
à travers une opération de rétroconversion

Pierre-Yves Renard

Sous la direction de
Jean-Marc PROUST, enssib

Stage effectué sous la direction de
Nicole GUIBOUT, Bibliothèque de l'Institut de France

1999

Qu'il me soit permis de remercier ici
celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre,
m'ont aidé dans mes recherches
et dans la réalisation de ce mémoire.

RENARD, P.-Y. 1999. *Modification et continuité du catalogue à travers une opération de rétroconversion*. Mémoire d'étude DCB. enssib, 1999. 52 - II p.

Résumé : la rétroconversion est souvent décrite comme une opération purement technique et comme la solution unique et globale au problème de l'évolution du catalogue. Les expériences observées à la Bibliothèque de l'Institut de France et dans d'autres bibliothèques d'étude parisiennes montrent les limites de cette approche traditionnelle. Des traitements différenciés selon les catalogues et les fonds ainsi que le recours à de nouvelles méthodes (numérisation) doivent aujourd'hui être envisagés.

Descripteurs : Catalogues de bibliothèques ** France ** 1990 - ...

Conversion rétrospective (catalogage)

Institut de France. Bibliothèque ** Catalogues ** 1990 - ...

Modification and continuity of a catalog through a retrospective conversion project

Abstract : retrospective conversion (recon) is often described as a purely technical project and as the unique and global solution to issues in catalogues' evolution. The operations that one can observe at the library of the Institut de France and at others research libraries in Paris show the limits of this traditional approach. Today, differentiated treatments depending on the catalogues' type and the collections' nature must be promoted and new methods must be used.

Keywords : Library catalogues

Retrospective conversion (cataloging)

Institut de France. Library

1990 - ...

0. Introduction : la rétroconversion et l'histoire du catalogue

L'invention et le développement, depuis 1966, de formats définissant la structure des enregistrements informatiques de données bibliographiques¹ ont induit des transformations majeures dans le domaine de la gestion des catalogues en bibliothèques. Ces transformations recouvrent deux types de réalisations précises et souvent distinctes dans le temps : informatisation du catalogage courant d'une part et rétroconversion² d'autre part.

De nombreuses opérations d'informatisation du catalogage et du catalogue, de toutes échelles et de tous types, ayant été menées et ayant permis de définir des méthodologies, de circonscrire des difficultés et de les résoudre, on peut se demander si la rétroconversion demeure encore une question d'actualité. On pourrait penser, les principes et les aspects techniques n'étant plus vraiment discutés, que les obstacles actuels se résument aux moyens humains et financiers à mettre en œuvre. Pourtant on peut constater, dans un certain nombre d'établissements et particulièrement à la Bibliothèque de l'Institut de France³, que des problèmes différents se présentent ou plutôt que la question réelle des moyens entraîne d'autres interrogations.

La rétroconversion, dont la nécessité est souvent perçue comme évidente, mérite donc d'être réexaminée, tant du point de vue des motivations que de la mise en œuvre et des résultats. Jusqu'à présent, la rétroconversion a généralement été évoquée en relation avec l'histoire de l'informatisation de la bibliothèque. Il s'agit ici plutôt de l'inscrire dans l'histoire du catalogue

¹ Cf. FEATHER, STURGES (1997), p. 409, art. " MARC ", pour une présentation succincte de l'histoire des formats MARC.

² Pour en donner une première définition, la rétroconversion est la saisie informatique des notices du (ou des) catalogue(s) sous forme papier de la bibliothèque.

³ La bibliothèque de l'Institut de France a constitué notre principal terrain d'investigation, mais d'autres établissements ont été visités : Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine (BIUM), Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales (BIULO), bibliothèque Mazarine.

local. Ainsi, la rétroconversion permet-elle d'assurer l'adaptation du catalogue à une bibliothèque en évolution, tant du point de vue de son équipement et organisation informatiques, que de la définition de son service au public et de son positionnement dans un réseau ?

Les premières et principales opérations de rétroconversion en France (à la Bibliothèque nationale de France, dans les bibliothèques universitaires) ont été menées dans un certain contexte politique, technique et bibliothéconomique. Or ce contexte a changé, mais pas forcément la façon d'appréhender la rétroconversion. De plus, la forme, tant matérielle qu'intellectuelle, des fiches restant à traiter⁴ diffère fréquemment de celle qui sert de support aux réflexions, dans la littérature professionnelle. Ces deux points expliquent en partie les problèmes rencontrés aujourd'hui dans l'élaboration d'un projet de " traitement informatique des fichiers".

Donc, si la rétroconversion, telle qu'envisagée actuellement, n'assure qu'imparfaitement l'adaptation et l'évolution du catalogue, et ne progresse qu'aux prix de processus lourds et lents, faut-il redéfinir les objectifs assignés à ces opérations, repenser les méthodes elles-mêmes ou bien recourir à d'autres moyens que la rétroconversion ?

Enfin on ne peut que constater la persistance des questionnements sur le contrôle et la cohérence du catalogue. Cela rejoint notre remarque sur l'intérêt de présenter la rétroconversion comme une étape dans l'histoire du catalogue plutôt que comme une dimension de l'informatisation de la bibliothèque : s'interroger, à travers ces années de mutation, sur des problèmes de logique propre du catalogue, c'est finalement observer une continuité et non une rupture catalographique. En d'autres termes, un peu provocateurs, la rétroconversion fait progresser l'informatisation, mais fait-elle progresser le catalogue ? Y a-t-il, par exemple, véritablement multiplication des points d'accès pertinents pour le lecteur ? Si la

⁴ On songe ici aux fichiers de la bibliothèque de l'Institut, mais aussi à ceux des autres bibliothèques qui ont été visitées.

rétroconversion permet essentiellement d'abolir le problème de la localisation matérielle du catalogue, n'en crée-t-elle pas un nouveau ?

Il n'est donc pas inutile, dans un premier temps, de revenir sur les définitions et les contextes de la rétroconversion, pour montrer, à travers la littérature des dernières années, que la notion est en fait " historicisée " et qu'elle a été conçue puis mise en œuvre selon des principes et en fonction de réalités datées.

Dans cette optique, on comprend que les opérations menées à la Bibliothèque de l'Institut de France ou les voies choisies par d'autres établissements pour traiter leur catalogue ne puissent qu'incomplètement s'inspirer des tentatives de synthèse sur la question ou des comptes-rendus d'expériences précises. Cela n'est pas uniquement dû à la particularité revendiquée et souvent réelle de chaque entreprise de rétroconversion mais aussi à une inadaptation aux situations actuelles des discours pourtant assez récents sur le problème.

Les démarches observées amènent donc à plaider pour un ajustement, voire un dépassement de l'approche désormais " traditionnelle " de la rétroconversion. Comment, pour une bibliothèque qui garderait les mêmes objectifs de mise en valeur des collections, proposer une solution à la fois réaliste et ambitieuse aux problèmes que pose l'informatisation rétrospective du catalogue ?

1. Autour de la notion de rétroconversion : aspects théoriques et pratiques

1.1. La rétroconversion : une définition simple, une pratique complexe ?

1.1.1. Quelques définitions de référence

Si l'on en croit Daphne C. Hsueh, la rétroconversion n'apparaît que récemment comme catégorie distincte dans la littérature professionnelle⁵ ; et il faut attendre, selon elle, le numéro de l'*IFLA Journal* spécialement consacré à la question pour lire une définition dégagée des ambiguïtés dont le terme était jusqu'alors porteur :

“ - *“Retrospective catalogue conversion”*

(hereafter abbreviated as 'retroconversion') means changing already existing catalogues from a traditional into a machine-readable form.

- *“retrospective cataloguing”* which means original cataloguing of older library collections which have not been catalogued in the past.

The distinction between the two definitions is an important one if unnecessary confusion is not to arise ”⁶

On utilisera donc, comme formules équivalentes, *rétroconversion* ou *conversion rétrospective*, même si les dictionnaires et les glossaires, tant français qu'anglo-saxons, proposent une entrée unique à *conversion rétrospective (retrospective conversion)*. On rencontre aussi, mais surtout dans un contexte commercial et en anglais, l'abréviation *recon*.

La distinction entre la rétroconversion et le catalogage rétrospectif est en effet fondamentale, mais tous les points de vue ne s'articulent pas autour

⁵ D. C. HSUEH, Recon Road Maps : Retrospective Conversion Literature, 1980-1990 in SCOTTLAENDER (1992, p. 5-22).

⁶ BRYANT (1990, p. 28).

de cette alternative⁷. Si Jacqueline Solomiac propose, dans le *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, un article, plus complet, qui repose sur la même opposition⁸, le *Harrod's Librarians' glossary* met en avant une autre distinction entre “rétrospectif” et “courant” : “Retrospective conversion : the partial or complete conversion of an existing catalogue into machine readable form, as opposed to converting records created currently ”⁹.

En fait, caractériser la rétroconversion par rapport au catalogage rétrospectif ou au catalogage courant, c'est l'inscrire dans deux logiques divergentes mais complémentaires ; l'une qui envisage la conversion comme une question technique (rétroconversion et catalogage ne sont pas le même travail), l'autre qui insiste sur la continuité catalographique (rétroconversion et catalogage sont deux moyens d'une transition globale vers le support informatique).

La définition du *Harrod's Librarians' glossary* possède aussi le mérite d'introduire l'idée qu'une rétroconversion peut être partielle (“...the partial or complete conversion...”). On a trop tendance à penser que seule une opération totale est une *bonne* opération. Sans doute est-ce dû aux objectifs assignés aux projets de rétroconversion. Un traitement partiel des catalogues n'est jamais conçu que comme provisoire et imparfait. Nous serons amené, plus loin, à discuter cet axiome.

⁷ On verra aussi que, dans la pratique, il n'existe pas une frontière si nette entre catalogage rétrospectif et rétroconversion.

⁸ “Conversion rétrospective [/] Rétrospective conversion [/] Action de transférer sur un support informatique, et dans un format qui le rende exploitable, un ensemble d'informations bibliographiques jusqu'alors sur catalogue imprimé ou fiches. A la différence du catalogage rétrospectif, qui analyse des documents primaires, cette opération ne concerne que des notices catalographiques...” (CACALY, 1997, p. 163).

⁹ PRYTHERCH (1995, p. 551).

1.1.2. La rétroconversion comme pratique

Globalement - mais cela s'explique par le caractère toujours compact des définitions - la rétroconversion ne correspond qu'à un processus informatique. Il faut se tourner vers les articles "catalogue" pour qu'une perspective historique soit proposée ; ainsi dans *l'International Encyclopedia of Information and Library Science* :

" Catalogues have taken many physical forms : simple inventory, lists of books and manuscripts [...] cards catalogues [...] microform catalogues (most commonly microfiche) ; and, since the late 1960s, online public access catalogues (OPACs) with records in machine readable cataloguing (MARC) format [...] "10

Replacer la rétroconversion dans l'histoire du catalogue ne doit pourtant pas entraîner une définition purement locale, dans le sens où il s'agirait d'une opération réalisée entièrement avec les ressources humaines, matérielles mais aussi et surtout catalographiques de la bibliothèque. Ainsi Stella Keenan, dans le *Concise dictionary of Library and Information Science*, écrit : " Retrospective conversion : conversion of records from an existing catalogue into machine readable form ; process by which a library acquires copies of existing machine readable records¹¹ for its own use. "12

L'intérêt d'une telle définition est de présenter la dérivation de notices non comme une simple modalité, une technique de traitement, mais comme une forme même de la rétroconversion dans son principe. Le postulat- implicite- selon lequel la conservation de l'intégrité des données des notices à traiter est assurée à travers les opérations de conversion¹³ est donc

¹⁰ FEATHER, STURGES (1997, p. 49), art. " catalogues [...] physical forms ".

¹¹ Souligné par nous.

¹² KEENAN (1996, p. 46).

¹³ La formulation déjà signalée de la définition " de référence " (BRYANT, 1990, p. 28) évoque en effet uniquement un changement de support et non une modification des

contredit. Toutefois cette divergence est surtout l'occasion de rappeler que la conversion des fichiers n'est pas seulement une notion, mais aussi une pratique. J. Solomiac distingue bien les deux aspects dans sa définition mais n'échappe pourtant pas à la contradiction : après avoir expliqué que la rétroconversion est le transfert " [d']un ensemble d'informations...jusqu'alors sur catalogue imprimé ou fiches " ¹⁴, elle précise en évoquant les différentes techniques : " La dérivation (ou déchargement) est performante si une part importante de l'ensemble à traiter est couverte par une banque bibliographique informatisée existante. " ¹⁵ En quelques lignes, on apprend donc que le meilleur " transfert " est l'importation de données externes ¹⁶ !

L'évolution historique des méthodes de traitement des catalogues explique en grande partie les incompatibilités auxquelles on aboutit. Si, dans un premier temps, la saisie a bien été le seul moyen, ou du moins le plus intéressant, compte-tenu du volume des bases bibliographiques alors en constitution, de réaliser une rétroconversion, il n'en a plus été de même à partir du moment où ces mêmes bases ont rassemblé " suffisamment " de notices ¹⁷. Les définitions jusqu'ici reprises rendent donc compte de changements de la pratique, qui finalement modifient la notion même.

De ce fait, et dans la méconnaissance où nous sommes des techniques à venir, nous pourrions définir ainsi la rétroconversion : *toute méthode visant à proposer sous forme informatique, et selon un format précis, le catalogue des documents n'ayant pas bénéficié du catalogage courant informatisé*. On renonce alors à la première des distinctions soulignées - celle entre catalogage rétrospectif et conversion rétrospective - car la question du recours au document primaire devient aujourd'hui un problème central

données : " ...changing already existing catalogues from a traditional into a machine-readable form " .

¹⁴ CACALY (1997, p. 163).

¹⁵ CACALY (1997, p. 163).

¹⁶ La reconnaissance optique de caractères et, en dernière instance, la saisie manuelle ne viennent qu'ensuite en tant que méthodes de conversion.

¹⁷ OCLC propose son service de rétroconversion depuis 1976.

dans les projets de rétroconversion et non pas un critère qui permet de qualifier une activité distincte. En effet, “recours au document primaire” ne signifie pas obligatoirement catalogage intégral. Pour les expériences observées, et les comptes-rendus analysés, ce recours n’est que partiel, soit parce qu’il n’est pas toujours nécessaire ou qu’il n’intervient qu’en phase de correction des erreurs, soit parce qu’on n’effectue qu’un complément de catalogage. Finalement, on utilise le terme de rétroconversion tant que la notice ou le catalogue imprimé, et non l’ouvrage, reste le premier ou le principal instrument de travail.

Le dernier point, que les définitions “classiques” laissent souvent dans l’ombre, est celui des étapes de la rétroconversion. Leur caractérisation semble exclue du débat théorique et le soin est laissé aux rapports et articles présentant des expériences particulières de spécifier les différentes phases des opérations. Cependant, en insistant sur l’instant du “transfert” par saisie ou par dérivation, les définitions exposées ci-dessus négligent de donner une idée des périodes de préparation, de correction et de contrôle qui sont parties intégrantes du processus et non des annexes ou des éléments extérieurs. Ces phases qui entourent la conversion proprement dite sont celles qui mobilisent le plus les acteurs du projet dans la bibliothèque, alors que la saisie est assez souvent externalisée, sous-traitée¹⁸.

L’ “esprit” de ces périodes essentielles est d’ailleurs à approfondir. Il ne s’agit pas, la plupart du temps, d’assurer le meilleur suivi des fichiers et de profiter des opérations de rétroconversion pour amorcer une vraie politique du catalogue, mais plutôt de faciliter au maximum la tâche de l’opérateur de saisie. Effectivement contraints à des négociations difficiles avec les prestataires de services et responsables d’investissement lourds, les chefs de projets de rétroconversion ne voient souvent dans la phase de préparation que le moyen de réduire le plus possible le terrible “taux de rejet” des notices, et dans la phase de contrôle que le temps malheureusement

¹⁸ Voire lointaine et ce n’est pas le moindre des problèmes posés aux bibliothèques, lorsque le traitement des fiches s’effectue à plus de 6000 kilomètres.

nécessaire pour corriger les erreurs. On ne plaide pas ici pour un mépris de l'approche technique mais bien au contraire pour que celle-ci ait pour fondement une vraie conception de la continuité catalographique, pour que la rétroconversion soit autre chose que la simple réussite d'une saisie.

Même si nous avons essayé d'introduire une dimension pratique aux définitions de la rétroconversion en passant d'une notion à un processus, nous demeurons jusqu'à présent à un niveau théorique, celui des dictionnaires et des introductions. La plupart des articles issus des revues professionnelles développent, de façon complémentaire, des points de vue et des analyses très soucieux de la réalité bibliothéconomique et de l'activité des personnels. Toutefois, entre recommandations généralistes et comptes-rendus pointillistes, ils laissent l'impression globale que la technique est éprouvée mais jamais totalement adaptée, que les résultats sont satisfaisants mais toujours imparfaits.

1.2. 10 ans d'une intense activité de rétroconversion : contexte, objectifs, réalisations

1.2.1 Un paysage catalographique qui évolue

Aujourd'hui le catalogage courant ne s'entend plus guère en dehors d'un réseau, du moins en BU ; prochainement la mise en place du SU assurera la complétude et l'homogénéité du maillage. De même la rétroconversion se pratique en réseau. Dès lors on doit bien prendre conscience que ce sont des bouleversements similaires qui touchent les deux types de travaux. Mais, tandis que rien ne précède le catalogage courant, un fichier préexiste au catalogue rétroconverti. On peut les comparer et constater la profondeur du changement. L'exemple de la Bibliothèque de l'Institut de France est significatif : réalisée en partenariat avec OCLC, la rétroconversion substitue à un catalogue local, rédigé sur plus d'un siècle,

des fiches de toutes origines saisies depuis quelques années seulement. A la diversité dans le temps des catalogueurs succède leur multiplication dans l'espace. Une tradition peu à peu gagnée par la normalisation est remplacée par une coordination et une concertation encore insuffisantes.

Il faut accepter de voir " s'externaliser " l'histoire, jusqu'à présent locale, du catalogue. Les questions de contrôle et d'homogénéité des fichiers sont désormais essentiellement le fait d'organismes d'uniformisation et de coordination. Pour autant, les bibliothèques finissent-elles par être dessaisies de leurs catalogues eux-mêmes au profit d'un réseau ? C'est à travers ce prisme de la continuité et de la modification du catalogue et du contrôle qu'en conserve la bibliothèque que nous souhaitons nous pencher sur quelques éléments de la bibliographie consacrée aux questions de rétroconversion.

Les articles et rares livres sur le problème sont le reflet, en France du moins, d'une activité et d'une réflexion intense ces dernières années, même si le mouvement s'est sans doute aujourd'hui atténué. Trois éléments très imbriqués, entre lesquels nous opérons ici une distinction peut-être arbitraire, ont participé du dynamisme en la matière :

- L'opération menée par l'EPBF puis la BnF, concernant les fonds de la Bibliothèque Nationale, a constitué une locomotive puissante du mouvement d'informatisation des fichiers. L'EPBF a par ailleurs été maître d'ouvrage de la campagne de rétroconversion des catalogues des BM.
- Les actions lancées bénéficiaient d'une réelle volonté politique. Ainsi n'est-on pas le premier à rappeler les termes du courrier adressé par François Mitterrand au ministre de la culture et au secrétaire d'Etat aux grands travaux, le 15 octobre 1990 :

" J'insiste [...] sur deux travaux [...] Le premier est la mise au point d'un catalogue collectif national qui sera le langage commun de toutes les bibliothèques de France. Le second sera de nouer rapidement des relations concrètes avec un nombre limité mais significatif de

bibliothèques de province pour confirmer la vocation de la Bibliothèque de France à animer un réseau national...¹⁹

- Enfin, la profession a commencé, dans les années 1980, à s'intéresser massivement à l'introduction de l'informatique dans les bibliothèques.

La concordance de ces trois mouvements a en fait contribué à ce que la perspective de modernisation du catalogue et le besoin d'alimenter les systèmes de gestion de bibliothèque se trouvent amalgamés ; les exigences de la constitution de bases suffisamment volumineuses ont alors souvent primé sur la réalisation d'un catalogue d'un haut niveau de conformité aux normes, plus gourmande en temps et en argent. Ainsi, d'une certaine manière, l'élaboration de la méthode et les choix dans une opération de conversion rétrospective correspondent à la recherche du meilleur rapport qualité/prix. Souvent, dans le cas de travaux sur les catalogues de bibliothèques nationales, la masse à traiter entraîne des choix privilégiant la rapidité au détriment de la qualité des notices, ou du moins de leur harmonisation en amont ou en aval de la saisie. Ainsi, en ce qui concerne la British Library, le catalogue a été pris " en l'état ", quelles que soient les erreurs repérées, même évidentes²⁰. Le fichier " rétrospectif " et le fichier " courant " ne sont donc pas fusionnés. Le parti pris à la BnF ne fut guère différent : l'informatisation des catalogues n'a pas été conçue pour permettre une harmonisation avec BN-Opale.

¹⁹ Cité par PERRIN (1996, p. 15). Cf. aussi BEAUDIQUEZ (1996) : " Le projet de "Très Grande Bibliothèque" lancé en 1988 par le Président Mitterrand a donné un nouvel élan d'une part à l'informatisation des catalogues de la Bibliothèque nationale et d'autre part au projet de Catalogue collectif de France dont la réalisation a été confiée à la Bibliothèque nationale de France. C'est pourquoi, parallèlement à l'informatisation de tous ses anciens catalogues de livres imprimés et périodiques, la Bibliothèque nationale de France a piloté des programmes de conversion rétrospective de catalogues décrivant des fonds de livres appartenant aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques universitaires. "

²⁰ LUPOVICI (1991, p. 27).

Si l'on a écrit que des considérations économiques expliquaient certains choix, il serait cependant injuste et inexact de nier que des exigences de qualité ont présidé aux opérations dans les bibliothèques nationales. A la BnF, les études préalables avaient permis de fixer que les points d'accès seraient améliorés à l'occasion de la saisie, et des champs codés introduits (pays de publication, indices CDU...) chaque fois que cela serait possible²¹. La question des champs codés est en fait celle du transfert, de l'ajout et la perte d'informations d'un support à l'autre, dans le cas d'une conversion par saisie. En effet, à contenu intellectuel strictement égal, une notice papier ne donne pas forcément une "bonne" notice informatique. Saisir une fiche très complète et tout à fait aux normes n'est donc pas suffisant et parfois même pas nécessaire pour assurer la qualité d'une rétroconversion. Tout l'enjeu est alors de trouver le meilleur compromis entre la conservation d'informations pertinentes propres au catalogue manuel et l'introduction de données susceptibles d'améliorer l'interrogation informatique. Mais une telle entreprise suppose d'être entièrement responsable du processus de conversion et plus particulièrement de la saisie.

Ainsi la principale spécificité, outre le volume à traiter, des actions que l'on peut qualifier de "nationales" (pour la France et la Grande Bretagne) est de ne recourir à aucun réservoir bibliographique. Cette option est justifiée par M. Beaudiquez :

" la conversion se fera à partir des notices originales et non par récupération dans des réservoirs bibliographiques, parce que les taux de recouvrement avec ces réservoirs (OCLC, RLIN) sont faibles et parce que les notices des catalogues de la BNF sont souvent plus riches. "²²

A ces raisons objectives s'en ajoutent d'autres qui le sont peut-être moins, à savoir l'opportunité pour la BnF de compléter son propre réservoir et de ne pas dépendre d'une agence étrangère. Ces opérations réalisées avec les seules ressources bibliographiques internes se distinguent de celles menées dans les BU essentiellement en partenariat avec les réseaux de

²¹ BEAUDIQUEZ (1996).

²² BEAUDIQUEZ (1996).

catalogage courant (OCLC, SIBIL). L'impact en termes de maîtrise du contenu du catalogue n'est pas négligeable. Quels que soient les traitements manuels, informatiques et plus ou moins automatisés auxquels on peut soumettre les fichiers, les notices qui ne sont que "localisées" et "dérivées" ne forment pas, entre elles, un système aussi cohérent que celles qui sont saisies ensemble, à partir d'une même source sur papier²³. Les capacités de contrôle dont jouissent les bibliothèques nationales au cours de leurs campagnes de conversion sont évidemment à la mesure de leurs responsabilités en matière de bibliographie nationale.

Les opérations de rétroconversion ont donc profondément bouleversé les questionnements catalographiques. Si les problèmes ici soulevés se posent en eux-mêmes, en fonction des contraintes et des possibilités propres à telle ou telle campagne, ils peuvent aussi être envisagés en relation avec des intérêts plus largement compris (locaux, nationaux, internationaux) et des objectifs prônés à différents niveaux (ministériel ou européen).

1.2.2. Expression des objectifs et intérêts : la rétroconversion et le "réseau"

La recommandation européenne n° R(89)11, adoptée le 19 septembre 1989, constitue un texte de base²⁴ : une introduction rappelle la genèse du groupe de travail (Council of Europe Working Party on Retrospective Cataloguing) et des résolutions. Suivent des "considérants" et les recommandations proprement dites. La visée première de ce document est de faire prendre conscience aux autorités nationales et compétentes de la nécessité de subventionner des campagnes de rétroconversion.

²³ On pourra évidemment objecter, pour OCLC, que l'écrasante majorité des notices provient de la Bibliothèque du Congrès et que des règles strictes de catalogage sont respectées ; toutefois la base est loin d'être harmonisée.

²⁴ Il est d'ailleurs reproduit dans les premières pages (29-31) du numéro de l'IFLA Journal consacré à la rétroconversion (BRYANT, 1990).

L'argumentation, qu'il s'agisse des principes eux-mêmes ou des réflexions préalables, repose sur la notion de réseau, et principalement de réseau européen. Le premier souhait exprimé est en effet de rendre accessible au plus grand nombre et le plus vite possible les données des bibliothèques européennes de recherche. De même, si le texte ne préconise aucune méthode, il rappelle que le coût de la rétroconversion peut être contenu dans des limites raisonnables si le meilleur parti est tiré de la coopération entre établissements. Enfin, les recommandations 4 et 5 plaident pour un cadre juridique facilitant la circulation des données et pour une normalisation bibliographique " minimum ".

Ces préconisations européennes sont évidemment un appel à chaque bibliothèque de recherche, mais l'action individuelle n'est entendue qu'à travers la coopération²⁵. La rétroconversion est très clairement promue comme préalable au développement de la connaissance et du partage des collections. Les conséquences sur le catalogue local (ou sur la version locale du catalogue) ne sont pas envisagées. L'origine " européenne " du document explique un tel point de vue mais révèle cependant une certaine approche des opérations de rétroconversion : l'accent est mis, comme pour le catalogage courant partagé, sur les intérêts du travail coopératif. Cela ne pose sans doute pas de problème majeur à des BU plutôt jeunes, ne disposant pas d'un grand fonds ancien, et cataloguant de longue date en réseau. Mais on peut comprendre que des établissements plus anciens, disposant de fonds particuliers, plus attentifs aux caractéristiques des exemplaires qu'ils détiennent, attachés à l'agencement et au contenu de leur fichier papier, voient dans la solution du réseau une atteinte à leur spécificité.

Au niveau national, des objectifs assez peu différents des orientations européennes sont poursuivis. Avec le SU s'instaure un système de catalogage partagé centralisé, comme l'indique Martine Brunet dans le

²⁵ " 2. Libraries should be encouraged and stimulated to the retrospective conversion of their catalogues through cooperation and by other means ... ", cité par BRYANT (1990, p. 31).

document de référence (SUD/MBT/DAEE/Fiche05A/19980904, *Spécifications " minimales " pour l'échange de données entre les SIGB et le système SU*)²⁶:

“ Les flux d'information seront les suivants :

- les notices bibliographiques et d'autorités seront créées et modifiées en central sur le SU et seront transférées vers les systèmes locaux ;
- les données d'exemplaire seront créées sur le SU lors de la première localisation d'une bibliothèque. Les modifications éventuelles pourront, ensuite, être faites sur le système local et renvoyées vers le SU, ou directement sur le SU. ”

Il n'est évidemment pas ici question de conversion rétrospective, mais il n'est pas envisageable que les opérations à venir dans ce domaine s'entendent en dehors de ce cadre de catalogage centralisé et coopératif. On perçoit donc que, dans une bibliothèque donnée, considérer la technique et les choix de rétroconversion en fonction de la pratique de catalogage courant est propre à favoriser sinon assurer la continuité et l'évolution catalographique, au-delà de la seule réussite informatique de l'opération²⁷.

Sous un autre angle, Ann Chapman aborde aussi le problème du rapprochement entre catalogage courant et rétroconversion. Ainsi lorsqu'elle liste les huit “ bénéfiques locaux ” d'une campagne de conversion, elle indique : “ ...catalogues are integrated instead of being split ”²⁸. Si Ann Chapman comprend cet avantage en tant que meilleur service au lecteur, on peut aussi l'entendre comme une visée pour le personnel de la bibliothèque. C'est d'ailleurs ce qu'elle souligne comme quatrième bénéfice : “ To create an integrated file and eliminate the cost of maintaining parallel systems... ”²⁹. Mais disposer d'un catalogue unique ne signifie pas qu'il soit unifié. Ann Chapman semble limiter ses réflexions à des questions de coût et de productivité et n'évoque pas les modifications subies par le catalogue-même,

²⁶ BRUNET (1998, p. 4).

²⁷ Travailler en rétroconversion avec le partenaire du catalogage courant, comme cela peut être le cas avec OCLC est bien sûr un avantage, mais on suit alors les normes et les habitudes du prestataire et moins celles de la bibliothèque.

²⁸ CHAPMAN (1996, p. 19).

²⁹ CHAPMAN (1996, p. 19).

qui ont pourtant des incidences sur le service au lecteur et sur le travail des catalogueurs.

Travail en réseau et intégration, au moins au niveau du résultat, de la rétroconversion et du catalogage courant sont les deux principales perspectives et les deux objectifs majeurs soutenus par les pouvoirs publics et défendus par les professionnels en termes de politique bibliographique. Les réalisations concrètes, pour lesquelles nous disposons de comptes-rendus, s'inscrivent-elles pour autant dans ce schéma ?

1.2.3. Les chantiers face aux recommandations.

La première constante que l'on peut souligner en matière d'opérations de rétroconversion est que le travail est toujours réalisé en collaboration. S'il n'y a pas coopération au sens le plus généreux du terme, la bibliothèque n'est jamais seule : elle fait toujours appel à un ou plusieurs prestataires et la BnF (ou l'EPBF) est souvent présente comme maître d'œuvre. Et lorsque le réseau partenaire du catalogage courant n'est pas l'organisme qui convertit, les tours de table peuvent s'avérer très étoffés. Ainsi la campagne de la bibliothèque de la Sorbonne réunissait la BnF, la DISTB, le Pancatalogue (à l'époque), Sibil-France, la Société Jouve et évidemment la bibliothèque elle-même³⁰. La multiplicité des intervenants traduit à la fois la complexité des actions à mener et le peu de marge de manœuvre des bibliothèques. En tout état de cause, les négociations avec les opérateurs semblent toujours ardues et les spécifications des contrats³¹ astreignantes : la possibilité de mentionner des exemplaires multiples et l'introduction de mots-matière sont les problèmes qui reviennent le plus souvent.

La provenance variée des notices issues de la rétroconversion (création ou dérivation) ne semble pas provoquer en soi de réticence particulière, le soin portant en fait sur l'harmonisation avec le catalogue

³⁰ VIDAL (1994, p. 6).

courant informatisé, lui-même très souvent issu d'un travail partagé en réseau. On pourrait dire que l'informatisation du catalogage courant a en quelque sorte "préparé" les bibliothèques à une forme nouvelle de catalogue, que la conversion rétrospective vient compléter et achever. Ne subsisterait dès lors, on l'a souligné plus haut, une réticence que dans les établissements qui ne possèdent pas une "tradition" de catalogage partagé ou dont l'importance historique, patrimoniale voire le volume des fonds laissent craindre une perte de visibilité et de reconnaissance dont le catalogue classique était porteur.

En d'autres termes, en raison du coût des opérations et du pouvoir des organismes tels qu'OCLC, la réalisation et surtout la diffusion du catalogue électronique d'une bibliothèque passe par le ralliement quasi-aveugle à un réservoir et donc par l'abandon d'une stratégie totalement autonome de valorisation des collections par des outils propres. Bien sûr, rien n'empêche une bibliothèque d'offrir, par exemple, sa propre interface web d'interrogation, mais elle ne sera plus entièrement maîtresse des contenus bibliographiques véhiculés. Toutefois, les bénéfices tirés d'une campagne de rétroconversion, qu'il s'agisse du service rendu aux lecteurs ou de la gestion du catalogue par le personnel, demeurent incomparables.

Sur le processus technique de conversion, assez curieusement, la qualité du contenu des notices à traiter est peu évoquée : un recours au document primaire ne paraît pas nécessaire et n'est pas mentionné. Qu'il s'agisse de l'analyse de tranches du projet de la BnF³² ou d'opérations menées dans des BU³³, il n'est jamais question de procéder ne serait-ce qu'à des compléments de catalogage. En revanche, on peut noter la lourdeur du travail qui s'impose en aval de la livraison des notices sous leur forme informatique³⁴ quand des choix d'harmonisation forts ont été faits. Pour

³¹ Passés par le Ministère de l'Education Nationale pour le compte des établissements.

³² EHLING-BEGUE (1992).

³³ DEZAPHIX-HOARAU (1994), par exemple.

³⁴ Les notices sont créées ou localisées directement dans la base ou confiées sur bande, prêtes à être versées si l'établissement a contracté avec deux partenaires différents.

nuancer ce qu'on pu écrire plus haut, les BU ne renoncent pas à la qualité de leur catalogue local³⁵.

Un autre point à remarquer est l'hybridation des méthodes utilisées dans les opérations de préparation et de contrôle des données, selon que le travail est effectué à la bibliothèque ou confié à une société, que les données ont été saisies ou localisées... Mais quelle que soit le degré de sous-traitance choisi, l'équipe mise à disposition d'une telle entreprise n'est jamais réduite. On compte en moyenne, pour une BU, six personnes associées : c'est dire que la capacité de mobilisation des ressources de l'établissement doit être massive et pouvoir se prolonger dans le temps ; les chantiers de conversion étant en général des entreprises de longue haleine.

Enfin on constate que le but poursuivi est toujours une informatisation totale du catalogue. L'idée du catalogue unique est en effet très séduisante et on peut de plus comprendre que la difficulté des campagnes de rétroconversion incite à ne pas laisser de côté une partie des fichiers, même si un traitement plus spécifique, une approche différente pourraient s'avérer judicieux. Une action différenciée selon les fonds serait alors plus conforme à une logique coopérative (mettre en valeur pour la communauté des bibliothèques ce qui est vraiment remarquable) tandis qu'une action unique sur l'ensemble du catalogue répondrait à une exigence de service au lecteur "local" (proposer un fichier unique et individuel des ressources propres). Tout dépend de la façon dont l'établissement décide de présenter son offre documentaire au lecteur et en amont, de la politique de collaboration entre bibliothèques qui existe (ou pas).

De tout cela il ressort qu'en fait de coopération, c'est surtout le choix du prestataire qui offrira le meilleur taux de recouvrement qui s'impose. L'indépendance et les moyens de la bibliothèque sont toujours limités et les solutions qui peuvent être raisonnablement étudiées le sont donc autant. Il

³⁵ Encore que l'indication des exemplaires multiples et l'adjonction de mots-matière relèvent de la simple exploitabilité de la base et non d'un engagement fort en faveur de l'amélioration les données locales.

apparaît cependant, compte-tenu de l'expérience accumulée globalement par les professionnels des bibliothèques ces dernières années, qu'une campagne portant sur quelques dizaines de milliers de notices est aujourd'hui "relativement facile" à gérer, en s'appuyant sur les ressources propres de l'établissement et les organismes de tutelle classiques.

Nous avons pris comme base de travail une définition "en creux" de la rétroconversion, s'opposant d'une part au catalogage courant et d'autre part au catalogage rétrospectif. Si la deuxième distinction n'a pas été remise en cause par l'examen de situations concrètes, la première tend à s'effacer : la perspective d'un catalogue unifié, les méthodes utilisées qui, la plupart du temps, combinent rétroconversion par création et par localisation³⁶, ainsi que le rappel (informatique) des fiches, souvent constaté, pour saisie de données locales, témoignent de la nécessité d'associer plus étroitement conversion rétrospective et catalogage courant. Utiliser les expertises locales en matière de catalogage courant et finalement définir les procédures de la conversion comme s'il s'agissait d'aboutir au résultat d'un nouveau catalogue paraissent des approches pertinentes : les études montrent que fixer, à l'origine du projet, des critères de qualité précis permet ensuite de déclarer qu'une campagne de rétroconversion est finie : il ne faut pas préparer puis retravailler la notice uniquement en fonction du traitement informatique qu'elle est amenée à subir, sans autre repère que le fichier initial ou un catalogue idéal.

Mais le renversement de perspective le plus profond que l'on a pu constater ces dernières années concerne le rapport du catalogue local aux réservoirs bibliographiques. S'il a pu exister un temps où les catalogues locaux, couramment ou en rétroconversion, alimentaient les réservoirs bibliographiques, aujourd'hui massivement ils n'en sont que des dérivations.

³⁶ On avait pu distinguer, en théorie, les rétroconversions par localisation dans une base et par création (saisie) : en dehors des opérations lancées dans les bibliothèques nationales, il est clair que les deux méthodes sont conjointement utilisées (si la notice n'existe pas, on la crée).

C'est pourquoi, si " la coopération " a pu être, pour les gestionnaires de ces réservoirs, un bon thème de campagne auprès des bibliothèques, leur position de force vis-à-vis des établissements désirant rétroconvertir est aujourd'hui à même de leur assurer des contrats plutôt avantageux. Dans cette optique, la mise en place d'un réseau national tel que le SU peut aider au retour d'un certain équilibre dans le secteur de l'information bibliographique.

2. La modernisation du catalogue dans quelques bibliothèques d'étude : adaptation et limites des dispositifs habituels

On a pu en première partie déceler un relatif ajustement, en matière de rétroconversion, des discours aux pratiques, des définitions aux expériences. Toutefois dans le cas de la Bibliothèque de l'Institut de France et d'autres établissements parisiens avec lesquels elle présente un certain nombre de similitudes, des problèmes moins classiques se posent et des solutions moins habituelles sont choisies. L'exposé de ces expériences nous permet de revenir sur des points que nous n'avons jusqu'ici qu'indiqués : volume du fonds à traiter, question du recours au document primaire, traitement différencié des collections d'une même bibliothèque, limitation du personnel mobilisable...

2.1. La voie choisie à la Bibliothèque de l'Institut de France

On ne reviendra pas ici sur la présentation générale de la bibliothèque et les particularités de son statut³⁷. On abordera cependant les spécificités du catalogue, de l'organisation, du personnel en ce qu'elles sont liées à la question de la conversion rétrospective.

2.1.1. Regard sur les catalogues

Depuis la création de la Bibliothèque de l'Institut de France, à la fin du XVIIIe siècle, environ 1,5 million de volumes se sont accumulés sur ses rayonnages et la rédaction de catalogues variés a accompagné la

³⁷ Voir, entre autres, RENARD (1998).

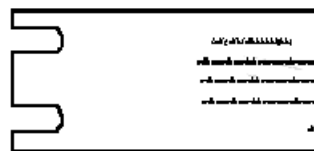
constitution de ce qui est une des plus volumineuses collections nationales. Aujourd'hui, le " catalogue marron " est le principal fichier à la disposition des lecteurs. C'est un catalogue " auteurs-matières ", où sont répertoriés les ouvrages du fonds général. Il couvre les années 1895 à 1982, ainsi que la période antérieure, uniquement pour les lettres H à Z. Le " catalogue vert " le complète (c. 1800-1895, lettres A à G). Le catalogue marron se présente sous la forme de 856 classeurs, dits aussi portefeuilles, qui comprennent chacun trois rangs de fiches mesurant environ 265 mm sur 85 (figure 1) et fixées au support grâce à deux tiges filetées, le long desquelles elles sont pressées par une barre

transversale et deux écrous.

Figure 1 : à l'échelle, un modèle de fiche du " catalogue marron "

François Fossier, qui fut conservateur à la Bibliothèque de l'Institut, tient sur ces gros dossiers qui tapissent, sur plusieurs rangs, les murs de la salle de lecture, des propos plutôt grinçants :

" [le lecteur] peut être tenté de consulter l'imposant catalogue [...]
 Quel poids déjà qu'un seul de ces
 portefeuilles [...] Heureux s'il ne
 répand pas tout par terre ! Mais la
 difficulté ne s'arrête pas là.
 Une fois déposé sur la table la
 volumineuse reliure, le lecteur feuillette sans y comprendre goutte un
 fatras de fiches dont la disposition échappe à l'entendement. On a beau
 lui expliquer avec sérénité qu'il a entre les mains un " catalogue universel "
 où auteurs et sujets sont mélangés [...] cela n'est pas fait pour le consoler
 [...] S'il lui reste un peu de courage, il épiluche de fond en comble le
 monstrueux portefeuille, sans y trouver la plupart du temps ce qu'il



cherche. C'est que, lui expliquera-t-on, beaucoup d'ouvrages n'ont été catalogués qu'au nom de l'auteur, et pas au sujet... »³⁸

Des sentiments autres que la simple détestation du catalogue de la bibliothèque, et qu'il ne nous appartient pas de discuter, animent la plume de François Fossier. Cependant on a tenu à livrer cet assez long passage car il résume, en les accentuant, bien des problèmes rencontrés par ceux qui sont ou seront amenés à utiliser ce catalogue durant les campagnes de rétroconversion : manipulation pénible, organisation intellectuelle insolite, problème de la présence aléatoire de fiches secondaires... A cela s'ajoute la durée " " laquelle de nombreux ouvrages ont été effectués. La fiche sur un ouvrage : des reclassés réalisés. Mais des ouvrages et non déplacés...

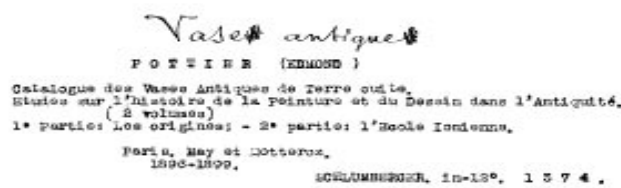


Figure 2 : Fiche “catalogue des vases antiques de terre cuite”, 12 Schlumberger 1374

Quant au catalogue vert, il s'agit de lourds registres sous reliure de velours, manuscrits, dont la recopie sur des bostols au format international n'a jamais été, à un moment de l'histoire de l'établissement, qu'entamée, sans que les conditions exactes de ce travail de retraitement soient aujourd'hui très bien connues. Des catalogues plus particuliers s'ajoutent à cet ensemble : catalogues des manuscrits, des fonds spéciaux³⁹, des objets... Nous ne mentionnons pas ici les outils de gestion des périodiques, que nous n'avons pas examinés en détail et qui posent eux aussi des problèmes complexes.

A partir de 1982, un catalogue à tiroir, aux notices rédigées selon l'ISBD, a pris la suite des portefeuilles marrons et intégré les quelques fiches recopiées du “ vert ”. C'est ce fichier qui a fait l'objet de la première opération

³⁸ FOSSIER (1987, p. 322-323).

de rétroconversion, en 1995. Le processus est le suivant : la bibliothèque envoie des fiches suffisamment complètes⁴⁰ aux opérateurs OCLC à Dublin (Ohio). Ceux-ci procèdent à une interrogation de la base pour chaque notice : si elle existe déjà, on se contente d'une localisation, sans tenir compte du degré relatif de précision du catalogage ; si elle n'existe pas, elle est créée. Aux catalogueurs de la bibliothèque revient ensuite le soin d'introduire les cotes d'exemplaires supplémentaires ou les données locales souhaitées.

Compte tenu des tranches débloquées par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du contrat passé avec OCLC, cette première campagne a dû être menée très rapidement. Elle a porté sur 20 000 fiches et le choix s'est vite imposé de traiter le contenu des tiroirs : cela permettait d'assurer la continuité chronologique avec le catalogue courant qui était informatisé depuis 1992 et les fiches, globalement conformes aux normes, ne demandaient pas une préparation longue. Pourtant, le taux de retour a été très élevé (de l'ordre de 21 %). Il s'explique en partie par les modalités d'extraction des fiches des tiroirs. Il ne fallait retenir que les fiches principales et uniquement celles concernant les monographies⁴¹. Dans l'urgence, en effet, le tri n'a pas été satisfaisant. La deuxième source d'erreurs a été la présence des notices reprises du registre vert. " L'excentricité " (au vu de nos conceptions contemporaines) du catalogage initial demande, pour certaines d'entre elles, un traitement individuel, un recours aux inventaires, voire aux catalogues d'origine d'où elles ont été simplement recopiées⁴² puis biffées. Aujourd'hui, le travail s'achève sur les données de cette première phase, y compris la saisie des cotes d'exemplaires multiples ou d'usuel.

³⁹ La collection Spoelberch de Lovenjoul dispose par exemple de son propre catalogue.

⁴⁰ La fiche doit contenir, au minimum, un nom d'auteur, un titre, un nombre de pages , une cote et une seule.

⁴¹ Selon les conditions du contrat passé avec OCLC.

⁴² Les notices ont bien sûr été tapées à la machine et leur présentation normalisée, mais la structure intellectuelle reste la même : si le catalogueur d'origine a cru bon de répertorier et de donner un titre et une cote à un extrait d'ouvrage, on peut retrouver cette notice dactylographiée dans un tiroir et plus tard évidemment rejetée par l'opérateur OCLC.

2.1.2. Les collections en cours de rétroconversion : particularités, problèmes

La deuxième tranche de rétroconversion a été engagée en 1995, pour le déroulement de laquelle la première n'a pas véritablement pu servir de modèle. Le choix des fichiers à traiter s'est avéré délicat. Il fallait trouver un ensemble cohérent de 10 000 notices, qui puisse contribuer à une meilleure connaissance des collections de la bibliothèque. C'est là en effet un des objectifs forts poursuivis par la direction. Une des premières solutions envisagées a été de continuer à " remonter dans le temps ", grâce au registre des acquisitions antérieures à 1982 ; mais ce dernier s'est révélé inutilisable, par manque de données. Il semblait dès lors peu réaliste de se tourner vers le catalogue marron pour en extraire les fiches en fonction des années. Quand bien même cette solution aurait été retenue, elle signifiait prendre le parti à long terme de poursuivre de manière rétrograde, au sens strict, le travail sur tout le catalogue. Sans limite fixée d'avance, sans programme, sans autre logique que continuer ce qui avait déjà été réalisé, l'opération, forcément très longue, prenait le risque de s'interrompre à tout moment, à la faveur, par exemple, de mouvements du personnel ou d'avancées technologiques rendant d'autres options préférables.

La détermination des fichiers à convertir se heurtait de toute façon à la contrainte, imposée par OCLC, de faire figurer le nombre de pages sur les notices envoyées. Le recours au document primaire, en magasin, au vu des informations contenues sur la plupart des fiches du catalogue marron, s'avérait donc indispensable. Mais la réalisation, à cette occasion, d'un complément de catalogage, non limité à la pagination, correspondait en fait à l'exigence de qualité exprimée par la direction comme devant présider aux opérations d'informatisation des fichiers. Le passage en magasins étant nécessaire, le responsable du projet a dû déterminer des collections physiquement réunies, mais aussi, on l'a noté, intellectuellement cohérentes. Le choix s'est donc porté sur les fonds Gustave Schlumberger, Eugène Pierre

et Stanislas-Louis Bernier, issus des donations des bibliothèques des trois personnages. Parmi toutes les collections particulières, léguées ou données et conservées dans leur intégrité, les trois élus présentaient l'avantage de renvoyer à la même époque (fin XIXe - début XXe siècles). Les trois intellectuels eurent des domaines d'activités différents, mais un goût commun, plus ou moins affirmé et spécialisé, pour la bibliophilie.

Gustave Schlumberger (1844-1929) fit médecine pour faire plaisir à ses parents. Après son internat et quitte de ses obligations filiales, il s'adonna à sa vraie passion : l'histoire et plus particulièrement la numismatique et la byzantinologie. Il fut élu en 1884 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sur sa vie faite de voyages, de rencontres et d'études, il laissa des mémoires insipides qui ne sont que le triste catalogue de ses mondanités, classées thématiquement, selon la catégorie de la personne (scientifiques, artistes, nobles...) et le degré d'affection qu'il lui porte (profonde amitié ou haine farouche). Il a légué à l'Institut sa bibliothèque de travail : beaucoup de livres ne sont donc pas reliés ; on trouve beaucoup d'ouvrages de référence et ainsi que des articles ou extraits très spécialisés en toutes langues. Le fonds compte aussi des romans dont de nombreux dédicacés et parmi ceux-ci une majorité qui n'ont pas été coupés ! Les ouvrages de bibliophilie (une collection de reliures aux armes) ont été donnés au Musée des Arts Décoratifs⁴³. Le nombre total d'ouvrages possédés par la Bibliothèque de l'Institut de France est estimé à 6900.

Eugène Pierre (1848-1925) fut secrétaire général de la présidence de la Chambre des Députés. C'est une bibliothèque "familiale" qui a été léguée. On y repère des éditions Hetzel et des livres pour enfants aux couvertures bigarrées. Les ouvrages de droit sont certes présents, mais en nombre limité. La majeure partie de la collection est représentée par la littérature, essentiellement française. Enfin les quelques éditions anciennes d'auteurs latins témoignent d'un attrait particulier d'Eugène Pierre. Le fonds compte environ 5600 documents

⁴³ BULLETIN DES MUSEES DE FRANCE (1931, p. 17)

Stanislas-Louis Bernier (1845-1919) était architecte. Grand prix de Rome, lauréat de nombreux concours, il fut élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1898. Sa bibliothèque recelait beaucoup de livres d'art mais aussi des recueils factices de planches, qui se prêtent d'ailleurs difficilement au catalogage. Bernier possédait enfin de nombreuses éditions numérotées, parfois sur papier de Hollande ou Japon. On dénombre en tout environ 1500 ouvrages.

Au delà de quelques similitudes (on retrouve par exemple, dans les trois fonds, quantité d'œuvres d'Arvède Barine, aujourd'hui oubliée) on constate une réelle originalité de ces ensembles. On ne peut que souligner l'intérêt de rétroconvertir les notices correspondantes dans le but d'offrir aux utilisateurs du cédérom AUROC⁴⁴, d'une part, un bon aperçu de la variété des fonds de la bibliothèque ainsi que, d'autre part, l'inventaire particulier de trois de ses fonds spéciaux⁴⁵. Au total, cette opération porte sur plus de 14 000 fiches, alors que la tranche n'en prévoyait que 10 000. Le financement du surcoût reste encore à préciser.

Une fois les fonds à traiter choisis, le travail sur les portefeuilles s'est engagé. En effet, si chaque collection est clairement localisée en magasin, les fiches ont en revanche été dispersées dans les 856 classeurs. La première tâche est donc un fastidieux dépouillement, à la recherche des cotes " Schlumberger ", " Pierre " ou " Bernier ". Dans la mesure où elles peuvent être repérées, les fiches principales sont retirées. Des contrôles sont parfois nécessaires, à la fois dans les classeurs et sur le cédérom AUROC pour vérifier si la notice n'a pas été extraite à un autre nom d'auteur. De ce point de vue, la multiplicité des personnels ayant participé au dépouillement - qui a commencé fin 1995 et qui s'achève aujourd'hui - a constitué un

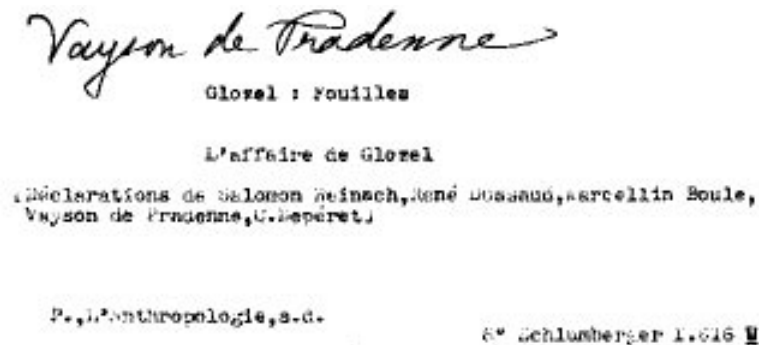
⁴⁴ La Bibliothèque de l'Institut ne dispose pas d'un véritable OPAC, mais son catalogue informatique est disponible sur le cédérom français fédérateur de l'Association des Utilisateurs du Réseau OCLC.

⁴⁵ La capacité des outils d'interrogation à rendre compte de la richesse de tels sous-ensembles au sein d'un catalogue plus global n'est d'ailleurs pas certaine.

handicap, chacun ne traitant et n'ayant la mémoire que d'une portion de l'opération.

Une fois les fiches reclassées par fonds, il faut passer de longues heures dans les travées des magasins afin de les compléter : la mesure en centimètres et la pagination sont des éléments indispensables, mais de nombreuses autres imperfections du catalogage ne peuvent trouver leur solution que livre en main. Il arrive (c'est rare) qu'on ne dispose que d'une notice pour deux volumes d'une œuvre effectivement reliés à l'identique mais dont le deuxième est d'une édition antérieure au premier⁴⁶. On a aussi vu trois éditions d'un dictionnaire sous une même cote. Le passage en magasin est aussi l'occasion de préciser voire parfois d'inscrire des particularités d'édition ou d'exemplaire sur la notice : illustrations, utilisation de la couleur, dédicaces, articles ou lettres reliés avec le livre... Il faut parfois compléter les titres qui ont été abrégés ou en corriger d'autres. Enfin on découvre les extraits (exclus du contrat de rétroconversion) que la simple lecture de la notice ne permet pas toujours d'identifier, comme le montre la figure 3 :

Figure 3 : notice d'un extrait de la revue l'Anthropologie



⁴⁶ Dans le même ordre d'idées, on a remarqué trois volumes de Vauvenargues reliés à l'identique et portant les numéros 1, 2, 3 mais renfermant des œuvres différentes : on rend alors compte que l'exemplaire des œuvres posthumes est joint aux deux volumes des œuvres complètes.

Certaines interrogations trouvent ensuite leur réponse en salle de lecture avec des instruments traditionnels : cédéroms, bibliographies. Les notices sont donc très précisément corrigées voire réécrites. Sans établir ici une liste exhaustive de difficultés qui ont sans doute leur équivalent ailleurs, on peut en citer quelques-unes pour donner la mesure des contrôles effectués et du niveau de qualité souhaité. Ainsi on cherche à développer les prénoms d'auteurs pour lesquels on ne dispose que de l'initiale, on détermine une vedette quand l'auteur est classé, tout à fait arbitrairement, aussi bien à son pseudonyme qu'à son vrai nom⁴⁷...Le catalogage à niveaux est lui aussi, du fait de la variété des catalogueurs, extrêmement flottant : deux tomes en un seul volume peuvent donner lieu indifféremment à une ou deux fiches ; on a catalogué au niveau de l'ensemble et parfois au niveau du volume. Le principe le plus simple sinon le plus évident est d'adopter une cote par unité bibliographique. Il est enfin pris soin de faire figurer sur les fiches toutes les cotes en cas d'exemplaires multiples : même si le contrat ne prévoit la saisie que d'une cote, cela permet d'en préparer la saisie ultérieure, par les catalogueurs de la bibliothèque.

Une fois toutes ces corrections achevées, il est souvent nécessaire de recopier l'ensemble, soit à cause des surcharges occasionnées par le complément de catalogage soit parce qu'un américain de Dublin (Ohio), qui n'a que peu de temps à consacrer à chaque fiche, n'hésitera pas à renvoyer celles dont la calligraphie le rebute (cf. figure 4).

Figure 4 :
" catalogue
Bernier 51

Villas : Italia
Choix des plus célèbres maisons de plaisance
de Rome et de ses environs
musées et dessinés par Charles Bernier et J. F. L.
Paris, 1809

extrait du
marron " - F°

2.1.3. Bilan d'une

en f° Bernier, 51 longue

⁴⁷ Ernesta Stern / Maria Star, très en vogue à l'époque, est un exemple parmi de nombreux autres.

campagne (1995-1999)

La stratégie que nous venons d'exposer et qui pour certains ne saurait être une pure rétroconversion ne peut pourtant pas être qualifiée de catalogage rétrospectif. C'est en tout cas un processus très gourmand en temps, mais qui s'avère cependant efficace puisque le taux d'erreur est tombé de plus de 20 à 0,5 % pour les notices envoyées à ce jour (10 000 entre décembre 1996 et décembre 1997).

On aurait pu envisager une sélection a priori des fiches à retravailler, grâce à une interrogation par clés de la base OCLC. Seuls les ouvrages non catalogués sur OCLC auraient été recherchés en magasin. Mais ce travail est lui-même très long et coûteux et cela signifiait passer à côté de bien des particularités d'exemplaire, qui, si elles ne sont pas directement saisies, sont du moins maintenant répertoriées. L'alternative qui peut aussi être discutée est celle de la préparation préférée à la correction. Or, dans le cas présent, le complément de catalogage, livre en main, étant nécessaire, la question ne se pose pas.

Malgré la réussite, sur le plan qualitatif, de l'opération, l'équipe de catalogage demeure insatisfaite car de nombreuses notices déjà existantes dans la base sont uniquement munies de l'élément de localisation de la Bibliothèque de l'Institut de France, qu'elles soient "squelettiques" ou complètes, qu'elles aient été produites par un établissement francophone (et donc éventuellement dotées de descripteurs en français) ou non (dans lequel cas l'indexation est en anglais). On assiste donc au phénomène, mentionné plus haut, de disparité dans la description bibliographique d'un même fonds. Habités, à la faveur des modes d'acquisition de la bibliothèque, à beaucoup créer dans la base OCLC et donc à contrôler précisément la qualité de leur production bibliographique, les catalogueurs de l'Institut sont rebutés, par le résultat de la rétroconversion.

Un autre problème est celui de la représentativité de ce qui peut être converti, par rapport à la collection d'origine. Ainsi le fonds Schlumberger est, on l'a signalé, très riche en extraits et en articles, souvent rassemblés en

recueils factices et bien reliés, sur Byzance et la numismatique. Or, pour les raisons indiquées plus haut, ces documents “ n’apparaissent ” pas sur le catalogue informatisé. Ces publications, dont la trace ne subsiste que dans le catalogue marron ont certes une valeur en elles-mêmes pour le chercheur - certaines sont rares - mais c’est surtout, peut-on penser, l’ensemble qu’elles forment, au sein de ce qui fut la bibliothèque de travail de Schlumberger, qui fait leur intérêt. Un lecteur peut se révéler, dans le cadre de son travail, autant soucieux de l’appréciation globale de la collection que de la localisation d’un exemplaire particulier. La proportion d’articles et d’extraits constituant, répétons-le, une originalité du fonds Schlumberger, on voit les limites de la rétroconversion considérée comme instrument de valorisation des collections, telle que pratiquée en partenariat avec OCLC.

La question qui se pose conséquemment est la suivante : ce que le catalogue devient en s’informatisant est-il à même de satisfaire les exigences voire les besoins inexprimés⁴⁸ des lecteurs ? Et la rétroconversion, à l’Institut, permet-elle de proposer un service véritablement supérieur au catalogue sur fiches ? On ne doit pas en effet oublier les conditions d’accès à la bibliothèque : l’établissement n’a pas vocation à s’ouvrir beaucoup plus au public qu’il ne le fait aujourd’hui⁴⁹. La rétroconversion et toute opération d’informatisation du catalogue mérite donc d’être pensée avant tout en fonction des pratiques et habitudes du lectorat et non pas formatée selon les exigences du prestataire de saisie.

Actuellement, le dépouillement des classeurs et la préparation des fiches de la deuxième tranche touchent à leur fin⁵⁰. L’opération aura donc couru sur plus de trois ans et provoqué une réelle démotivation du personnel autour du projet. La procédure, compte tenu des moyens affectés, a pourtant fait montre d’une efficacité certaine, mais il ne saurait être étendu à la masse

⁴⁸ Le catalogue permet-il par exemple une approche qui ne s’exprimerait qu’ainsi : “ je ne sais pas exactement ce que je cherche, mais je crois que je peux trouver des éléments pertinents dans le fonds Schlumberger, connaissant les centres d’intérêt du personnage ” ?

⁴⁹ Cf. RENARD (1998, p. 10)

⁵⁰ Le résultat de la conversion des notices de A à R a déjà été versé dans la base.

des notices restantes. Elle ne peut éventuellement rester valable que dans le cas d'une action sur des fonds restreints de même type, pour lesquels la finesse du travail sur les documents représente en même temps une véritable avancée dans la connaissance, l'estimation et la valorisation de la collection.

L'obstacle que rencontre la Bibliothèque de l'Institut de France est en fait de posséder un nombre de volumes sans commune mesure avec le personnel affecté et le nombre de lecteurs reçus. La rétroconversion de l'ensemble des catalogues nécessiterait la mise en place d'une organisation assez semblable à celle qui a permis l'opération de l'EPBF, alors que l'Institut ne peut pas mobiliser et sans doute pas demander la mobilisation des ressources correspondantes. Pourtant la voie d'une action aussi brève que possible mais soutenue semble la seule susceptible de permettre l'aboutissement raisonnable d'une conversion. Nombreux sont les témoignages dans ce sens mais qui soulignent en même temps l'imperfection du résultat. Mais dans le cas de la Bibliothèque de l'Institut de France, y a-t-il urgence à agir ? Les flux de lecteurs et la nature du prêt ne nécessitent pas l'informatisation immédiate d'autres services. Traiter isolément le seul catalogue s'inscrit-il alors dans une logique d'ensemble de l'établissement ? Attendre de connaître les conditions de travail au sein le SU n'est-il pas préférable, même si, bien évidemment, cela ne dispense pas du développement d'un SIGB ? Finalement le catalogue converti est-il un service absolument exigible dans une bibliothèque moderne ?

2.2. Les opérations en cours dans d'autres bibliothèques parisiennes

L'examen de la situation, en matière de rétroconversion, dans quelques autres établissements parisiens, outre l'intérêt propre des expériences, permet par comparaison de tester la validité de certains questionnements et de s'interroger sur les possibilités d'adaptation d'autres réalisations au cas de la Bibliothèque de l'Institut. Les bibliothèques choisies comme " terrains complémentaires " (BIULO, BIUM, Mazarine) l'ont été

d'abord parce qu'elles sont, à des titres et des stades divers, engagées dans des projets d'informatisation du catalogue, mais aussi parce que leurs singularités les rapprochent de la Bibliothèque de l'Institut et de ses problématiques.

2.2.1. Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales : des contraintes très particulières

Le contrat passé avec OCLC et les procédures utilisées concrètement lors des campagnes de rétroconversion sont semblables à celles de l'Institut, cependant le complément de catalogage en magasin ne s'est pas avéré nécessaire. Mais la difficulté réside dans les langues cataloguées. La BIULO possède en effet 500 000 ouvrages dans 70 langues (elle est d'ailleurs pôle associé de la BnF pour les fonds bengali, hindi, ourdou, thaï, birman et tibétain). Certaines seulement parmi les langues à caractères non-latins sont translittérées (c'est le cas du tibétain et du vietnamien par exemple).

C'est en 1994 que la campagne de rétroconversion a été lancée : elle a concerné les fonds général (1960-1989), bengali, tagalog et tibétain pour un total de 68 000 fiches⁵¹. Sans détailler les difficultés rencontrées, on peut noter que la quasi-totalité des notices en tibétain translittéré ont été rejetées par les opérateurs OCLC. Les organismes américains utilisent en effet souvent des règles de translittération différentes des normes internationales. Toutefois, malgré ces problèmes, des responsables de la bibliothèque souhaitent poursuivre la rétroconversion et voient dans l'intégration de notices en toutes langues dans un catalogue universel, et à court terme dans le SU, un objectif qu'il faut continuer à poursuivre, même si les solutions techniques demeurent coûteuses et délicates à mettre en œuvre.

Mais il semble que le débat peut rester ouvert si l'on considère, par exemple, le fonds japonais de la BIULO, catalogué en idéogrammes : est-il

⁵¹ Cf. la présentation des opérations dans LE LIEPVRE (1995).

vraiment nécessaire de mobiliser des ressources lourdes, de développer ou d'acquérir des moyens techniques spécifiques pour informatiser un fichier dont les lecteurs spécialistes connaissent l'existence ? Cela peut se justifier si l'on raisonne à l'international, mais n'existe-t-il pas des méthodes moins coûteuses et aussi efficaces d'assurer, à court terme, précisons-le, la promotion de ces fonds spécifiques auprès d'un public particulier ?

Si la Bibliothèque de l'Institut de France possède des fonds encyclopédiques susceptibles de renfermer n'importe quel type d'ouvrage et donc a priori d'intéresser de nombreux lecteurs, la BIULO par sa nature répond à des demandes beaucoup plus ciblées. Par conséquent une base bibliographique n'a pas dans les deux cas la même vocation, du moins dans un contexte national. En d'autres termes, la mise en ligne du catalogue de la Bibliothèque de l'Institut peut susciter des curiosités nouvelles, tandis qu'il est peu probable qu'un lecteur "découvre" par ce même biais l'importance que revêtent les collections la BIULO dans son domaine d'étude.

Si la rétroconversion, au moins partielle, est toutefois le moyen retenu d'évolution et de promotion du catalogue, une solution alternative au type de contrat actuel se profile. En effet la responsable du catalogage en vietnamien s'est proposée pour assurer elle-même la saisie des notices concernées. Pour cette méthode, dite *in-house*, OCLC propose d'ailleurs des dispositifs (télécommunication et logiciels) et des tarifs spécifiques. Cette voie permet d'abolir la distance, les navettes de fichiers, de réduire les rejets, les erreurs et dans une certaine mesure les problèmes liés aux spécifications de catalogage. Elle demande en revanche des compétences élevées de la part du catalogueur.

L'expérience de la BIULO permet donc de mettre deux points en lumière.

- D'abord le recours fréquent aux prestataires extérieurs de saisie ne doit pas faire oublier les possibilités de travail en interne dans le cadre d'un réseau : s'adosser à un organisme international tout en menant un chantier essentiellement local est une solution qui permet de résoudre un certain nombre des problèmes soulevés par les contrats actuels dans le cas de

fonds particuliers (par la langue, l'ancienneté ou le contenu intellectuel des ouvrages).

- Ensuite l'idée s'affirme d'une rétroconversion partielle des fonds dictée non par le critère de la facilité technique de traitement des fichiers mais par la pertinence, vis-à-vis du public, du choix de telle collection, dont un catalogue est le reflet. Toutefois, admettre la rétroconversion partielle, c'est ne pas renoncer à l'éparpillement des catalogues d'un même établissement⁵² et c'est même l'aggraver puisqu'à la dispersion des supports traditionnels s'ajoute un niveau électronique.

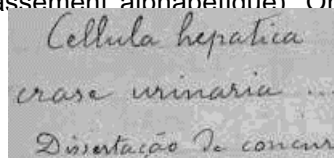
2.2.2. Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine : une autre piste pour l'évolution du catalogue

La BIUM a choisi une option radicalement différente pour le transfert vers support électronique de son catalogue-auteur ancien. Celui-ci se présente à l'origine sous la forme de centaines de tiroirs où sont classées des fiches au format carte à jouer, de l'origine de la bibliothèque aux années 1950. Leur nombre a été estimé à plus de 330 000. Au moment où l'éventualité de leur traitement informatique a été étudiée, deux problèmes, semblables à ceux rencontrés par la Bibliothèque de l'Institut, se sont posés : la qualité, en particulier au sens " calligraphique " du terme (cf. figure 5), des notices et leur nombre.

Il a donc été décidé de numériser le catalogue. Un contrat a été signé avec une société spécialisée qui met à disposition le matériel et un opérateur. Après relecture du contenu de chaque bac par un membre de l'équipe de la bibliothèque⁵³, le passage au scanner se déroule dans les locaux de la bibliothèque et le logiciel-pilote attribue automatiquement à

⁵² Eparpillement dénoncé par les promoteurs d'opérations totales.

⁵³ On retire les éventuelles notices de périodiques et on vérifie l'ordre des fiches (chronologique à l'intérieur du classement alphabétique). On conserve les renvois.



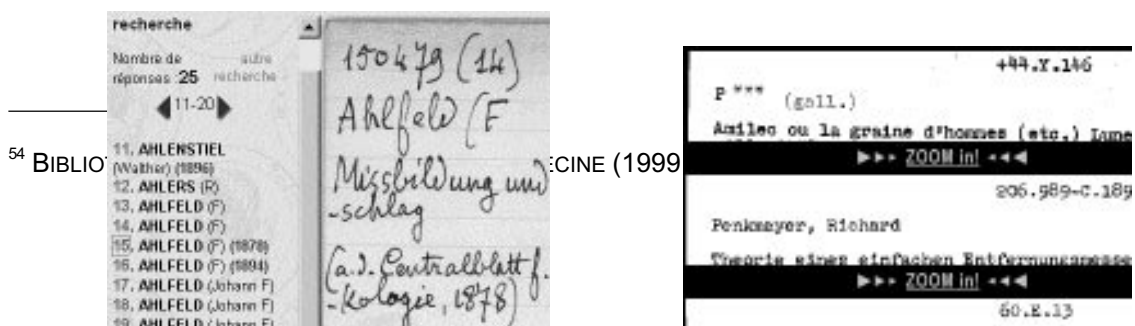
chaque fiche un code, indiquant le numéro du tiroir et l'ordre de la carte dans le tiroir. Suite à la numérisation d'un nombre donné de cartes, un cédérom est gravé qui les regroupe.

Figure 5 : détail d'une fiche manuscrite du catalogue ancien de la BIUM

Au terme de ces opérations, une indexation limitée à 25 caractères est saisie par la même société prestataire : 21 caractères sont réservés au nom et prénom(s) de l'auteur, 4 à l'année d'édition. Un gestionnaire de base de données classique assure le lien entre les images et l'indexation, qui offre des possibilités de recherche similaires à celles du catalogue originel.

Au 20 janvier 1999, environ un tiers des 330 000 images étaient disponibles sur le site Internet de la bibliothèque⁵⁴. L'interface d'interrogation est simple suivant en cela l'indexation des images : la gauche de l'écran propose trois champs (nom, prénom, année) tandis que la droite est réservée à l'image des notices. Au moment de la recherche, la liste des enregistrements adéquats se substitue au masque d'interrogation à gauche, dans la mesure où la demande est suffisamment affinée. Dans le cas contraire (plus de quelques dizaines de réponses possibles), le système propose de préciser la requête, jusqu'à ce que l'affichage des références soit possible. Quant à la qualité des images elles-mêmes, elle est suffisante, quoique variable, pour déchiffrer aisément leur contenu.

Au total, la campagne aura été menée en un peu plus de six mois et pour un montant dix fois inférieur à ce qu'aurait coûté une rétroconversion. La quantité de travail pour le personnel est, elle aussi, réduite. De plus il faut noter qu'il ne s'agit pas là d'une expérimentation, d'une simple tentative pour faire évoluer le catalogue à moindre frais. D'autres bibliothèques dans le monde se sont lancées dans des



opérations similaires. C'est le cas de la Bibliothèque nationale Autrichienne⁵⁵. Elle propose une partie de ses catalogues auteurs et matières sous forme d'images. Le procédé d'interrogation est pourtant différent de celui de la BIUM. Il s'apparente véritablement à un "paluchage" du fichier, selon l'expression qui commence à se répandre pour de telles interfaces : on effectue à l'écran les gestes que l'on réaliserait devant un bac réel (cf. figure 6).

Figure 6 : comparaison des interfaces d'interrogation des catalogues-image (détails) : BIUM à gauche, Bibliothèque nationale Autrichienne (catalogue auteurs) à droite.

On constate que, si l'interface du site de la BIUM présente un formulaire comparable à ceux de n'importe quel module de recherche sur Internet, l'Österreichische Nationalbibliothek, après sélection d'une lettre de départ, permet une progression par zooms successifs, en affinant de façon dichotomique la "précision" alphabétique. On peut s'interroger sur le sens d'une telle option. Elle renvoie certainement aux capacités offertes par une indexation minimaliste, mais c'est aussi, à notre sens, le reflet d'une volonté de s'éloigner le moins possible du catalogue sur support papier et de son mode de consultation. C'est une façon de se démarquer clairement d'une rétroconversion, d'affirmer qu'on met le catalogue à disposition du monde entier, mais qu'on ne le modifie pas, qu'on ne l'améliore pas. C'est finalement reconnaître que l'on n'a pas choisi une solution à long terme. Pour autant la numérisation n'est pas un pis-aller. Elle présente un certain nombre de sérieux avantages⁵⁶ et finalement la conservation stricte de l'image du catalogue n'est pas le moindre, face à des processus de rétroconversion par localisation qui "reconstruisent" des catalogues, à partir de données éparses.

⁵⁵ ÖSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK (1999).

⁵⁶ Cf. le tableau comparatif rétroconversion/numérisation, en annexe.

2.2.3. La Mazarine : le cas d'une informatisation globale pour une Bibliothèque de Grand Etablissement

Les deux exemples précédents permettaient des rapprochements avec la Bibliothèque de l'Institut de France sur la base des problèmes rencontrés dans le traitement du catalogue même. Avec la Mazarine, la similitude est de nature administrative : ce sont deux Bibliothèques de Grand Etablissement.

L'intérêt de la campagne d'informatisation des catalogues de la Mazarine est double : d'abord elle mêle rétroconversion et numérisation ; ensuite, à la différence de la bibliothèque des académiciens, elle s'inscrit dans un projet global de mise en œuvre d'un SIGB, dont les principales fonctionnalités doivent être disponibles fin 1999. La nécessité d'alimenter le système justifie donc qu'une partie au moins des données bibliographiques soient rapidement informatisées. 65 000 fiches du catalogue moderne seront donc rétroconverties, sans problème particulier a priori, tandis que la numérisation des notices du fonds ancien est à l'étude, ainsi que l'aspect de l'interface d'interrogation de ce catalogue image.

D'une certaine façon, on peut dire que le choix de deux voies complémentaires pour traiter les catalogues est à l'image de l'établissement qui possède un fonds patrimonial exceptionnel mais qui, depuis sa fondation, a vocation à être une bibliothèque publique. Les procédés retenus le sont donc de façon extrêmement pragmatique, l'objectif prioritaire étant d'améliorer l'accessibilité des catalogues.

Le contexte d'une informatisation générale à la Mazarine est aussi un élément à relever. On a déjà indiqué qu'objectivement un tel projet ne s'imposait pas pour l'instant à la Bibliothèque de l'Institut de France. La rétroconversion, dont le produit n'est disponible que sur le cédérom AUROC⁵⁷, ne profite dès lors d'aucune dynamique d'ensemble. Il appartiendrait sans aucun doute à l'Institut lui-même d'impulser cette

⁵⁷ Et non en ligne, ce qui en limite inévitablement l'impact.

dynamique, dans le cadre d'une réflexion globale sur le système d'information des académies et des services centraux. On en est loin.

Les quelques situations parisiennes exposées, et spécifiquement celle de la Bibliothèque de l'Institut de France qui a servi de base à notre réflexion, montrent que la rétroconversion demeure un sujet d'actualité, qu'il s'agisse des difficultés soulevées par les conditions concrètes de réalisation ou de la justification-même des campagnes. On reconnaîtra bien sûr que les cas étudiés sont très particuliers et que les problématiques des bibliothèques concernées ne sont pas celles, par exemple, d'une jeune BU. Pourtant, en France, le nombre n'est pas négligeable de fichiers manuscrits ou dactylographiés dont on ne sait pas comment il peuvent être informatisés.

Le récit, souvent lu, des conditions de la rétroconversion à la BnF a pu laisser croire que tout n'était qu'une question d'organisation, de temps et d'argent. C'est sans doute vrai lorsque l'enjeu est celui de la constitution d'une base nationale : la rétroconversion à tout prix est alors une nécessité. Mais l'extension de ce modèle à toutes les bibliothèques françaises ne se justifie pas.

La satisfaction, tant en interne que pour les lecteurs, de disposer d'un catalogue entièrement rétroconverti est bien sûr réelle. Mais le souhait de proposer une interface unique entraîne souvent, dans les bibliothèques, des réticences à s'engager dans des actions ponctuelles, partielles ou provisoires mais qui sont finalement les seules possibles dans bien des cas. Rétroconversion et numérisation sont certainement des choix alternatifs voire contradictoires à court terme. Mais, à plus longue échéance, le catalogue image n'annule pas du tout les possibilités de conversion et même les prépare, grâce à la portabilité des fiches que permet la numérisation, et en fonction de traitements éventuels de l'image (que les procédés existent déjà ou non).

3. Conclusion : La rétroconversion et l'avenir du catalogue

L'existence, dans certaines bibliothèques assez anciennes, de fichiers variés correspondant à différentes périodes n'est pas seulement le fruit d'une " tradition " de catalogage jamais achevé, toujours repris, mais est aussi dû à une évolution réelle des contenus, à des besoins d'identification qui changent. Dans ce contexte, comment un catalogue informatique unique, aussi souple, adaptable et paramétrable soit-il, rendrait-il compte parfaitement de la diversité des contenus bibliographiques.

Les exemples proposés plus haut montrent que les informatisations de catalogues qui restent à faire rencontrent des obstacles que même la méthodologie la plus rigoureuse ne suffirait pas à aplanir. Les bibliothèques concernées sont donc contraintes de renoncer à la rétroconversion comme solution globale. Or il faudrait que le recours à une campagne partielle soit non une contrainte, mais une décision positive, reposant sur des critères qui ne soient pas uniquement économiques.

Ces critères ne peuvent évidemment qu'être propres à chaque bibliothèque ; on peut cependant tenter de définir quelques orientations. Il semble que, dans la perspective d'une rétroconversion, la distinction entre livre ancien et moderne soit pertinente sur un certain nombre de points, même si aucun catalogue ne propose une telle césure. On peut en effet considérer que le livre ancien pose des problèmes de catalogage et par conséquent de rétroconversion très particuliers et qui peuvent justifier un traitement spécifique. La nécessité, pour les chercheurs en histoire du livre principalement, et la volonté des professionnels des bibliothèques de rédiger des notices de livres anciens extrêmement précises et complètes entre en contradiction avec le principe de rapidité exprimé comme fondamental pour la bonne marche des campagnes de rétroconversion. Or la mise à disposition des catalogues, même dans leur état actuel, s'avérerait très intéressante et suffisante pour la plupart des lecteurs.

On pourrait dès lors envisager un modèle centré sur la conversion pour les documents modernes et sur la numérisation pour les documents anciens. Il s'agirait d'un projet de développement à court terme, l'idée étant bien évidemment d'aboutir finalement à une rétroconversion globale, mais en suivant des chemins adaptés.

Il est certain qu'une démarche prioritairement coordinatrice et normalisatrice, appuyée à l'échelon national et international sur la rétroconversion, favorise l'intégration des catalogues à longue échéance, mais faut-il pour autant renoncer à offrir aux lecteurs des services bibliographiques rapidement disponibles et peu chers (grâce à la numérisation) et qui ne remettent nullement en cause les efforts de convergence ? L'enjeu principal est en fait que la caricature du bibliothécaire obsédé et finalement paralysé par l'utopie du catalogue parfait ne connaissent pas de version électronique. Les possibilités d'évolution du catalogue ne sont pas exclusives les unes des autres.

La perspective d'un catalogue unique et universel est évidemment très séduisante. Mais la taille atteinte aujourd'hui par certaines bases donne un bon aperçu des difficultés d'interrogation et de gestion engendrées. Ainsi la base OCLC, dans sa version " master " compte à ce jour plus de 40 millions d'enregistrements : dans ce contexte, construire une clé d'interrogation susceptible de correspondre à une référence unique constitue parfois un exercice très délicat. On notera aussi que 40 personnes sont chargées du dédoublonnage de cette base, malgré les précautions prises en amont, au niveau du catalogage lui-même.

Il est vrai que les bases bibliographiques " géantes " s'avèrent très adaptées à la localisation d'un document précis ou à la réalisation de bibliographies, mais le catalogue local, quelle que soit sa forme, reste un outil indispensable dans l'estimation de l'intérêt global d'un fonds pour une recherche. Ainsi la diversité catalographique ne témoigne pas d'un manque de coordination mais traduit la volonté d'offrir des moyens de recherche et d'étude appropriés.

Pour résumer, les enjeux de l'évolution du catalogue s'articulent autour de trois points :

- Il faut réussir à maintenir l'identité du catalogue local tout en participant à un réseau : le travail des catalogueurs est donc amené à s'adapter et non à être allégé : s'ils créent moins, ils doivent en revanche contrôler, administrer les données locales et améliorer les notices selon leurs possibilités⁵⁸.
- Le deuxième point est la gestion du passage d'une diversité sur papier à une diversité électronique des catalogues : géographiques ou thématiques, généralistes ou spécialisées, les bases de données bibliographiques en se multipliant ne conduisent pas en effet à une consultation plus facile et à un repérage plus aisé des références recherchées.
- C'est pourquoi, enfin, conserver toujours comme objectif principal l'amélioration de l'accès à l'information bibliographique est une exigence forte.

Nous indiquions en introduction que l'histoire, jusque là essentiellement interne, du catalogue est actuellement en train de s'externaliser rapidement. Nous entendons par là qu'une notice rédigée à la Bibliothèque du Congrès ou dans n'importe quel autre établissement membre du réseau mondial OCLC pouvait aujourd'hui par le biais d'une simple localisation, être intégrée au catalogue de la Bibliothèque de l'Institut de France. L'utilisateur du cédérom AUROC doit ainsi manipuler des mots-matière aussi bien en français qu'en anglais sous peine de se priver d'une partie des ressources. Mais sur ce même cédérom, il lui arrive de constater qu'un autre établissement membre possède l'ouvrage introuvable dans la bibliothèque où il se trouve.

⁵⁸ Dans un contexte OCLC, tout dépend du niveau de la notice et du niveau de catalogue de la bibliothèque (établi contractuellement).

Ainsi, à travers l'informatisation, la pratique du catalogue et les problèmes posés aux lecteurs comme au personnel ne se simplifient pas, ils évoluent. Et dans ce contexte d'évolution, il est clair que le recours à la numérisation, simple photographie des fiches, renvoie plutôt à une stagnation. Pour résumer, si la numérisation s'avère l'instrument pratique d'une mise à disposition rapide du catalogue sur Internet, la rétroconversion demeure la voie de l'évolution bibliothéconomique à long terme.

Mais finalement, en changeant le support de l'information bibliographique, et quelle que soit l'option choisie, ne déplace-t-on pas des problèmes dont le catalogue n'est que le reflet ? Dissserter sur l'opportunité de telle ou telle méthode, n'est-ce pas se focaliser sur un problème annexe ? L'informatisation du catalogue n'est-elle pas aussi l'occasion de s'interroger sur la structure des collections, les nouveaux outils de leur gestion et leur éventuel recoupement avec celles d'autres établissements ? Dans cette perspective, la problématique de la rétroconversion ne réside plus dans sa réalisation mais dans son impact sur le paysage bibliographique et sa coordination. C'est pourquoi les débats sur le catalogue et le contrôle bibliographique sortiront de " la grande vague de rétroconversion " non pas éteints mais renouvelés.

4. Bibliographie

- ACOMB, E. 1961. *The library of the Institut de France*. Raleigh : french historical studies, 1961.
- AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. 1999. (Page consultée le 10 janvier 1999). *Site de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.abes.fr/>
- BEAUDIQUEZ, M., BEAUGENDRE, A.-M. 1996. (Page consultée le 10 janvier 1999). *Du tiroir à l'écran : les opérations de conversion rétrospective de la Bibliothèque nationale de France. 62nd IFLA General Conference - Conference Proceedings - August 25-31, 1996*, [en ligne]. Adresse URL : <http://ifla.inist.fr/IV/ifla62/62-beam.htm>
- BEAUX-ARTS MAGAZINE. 1995. *Le palais de l'Institut de France. Beaux-Arts Magazine*. Paris : hors série, 1995. 58 p. - [4] f. en dépliant : ill., photographies.
 - Et particulièrement :
 - PASTOUREAU, M. La bibliothèque de l'Institut, p. [50]-57.
 - PELIGRY, C. La bibliothèque Mazarine, p. [24]-35.
- BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE. s.d. *Bibliothèque de l'Institut de France. [plaquette de présentation]*. [Paris] : [Bibliothèque de l'Institut de France], s.d. [16] p.
- BIBLIOTHEQUE INTER-UNIVERSITAIRE DE MEDECINE. 1999. (Page consultée le 19 janvier 1999). *Site de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.bium.univ-paris5.fr/>
- BORNEMANN, D. 1995. *La bibliographie de la littérature des voyages de langue française à la bibliothèque de l'Institut*. Mémoire d'étude DCB. enssib, 1995. 57 p.
- BRIAN, E., DEMEULENAERE-DOUYERE C., dir. 1996. *Histoire et mémoire de l'Académie des Sciences : guide de recherche*. Londres ; Paris ; New-York : Lavoisier, 1996. 449 p.

Et particulièrement :

- CHASSAGNE, A. La bibliothèque de l'Institut, p. [153]-159.
- BRUNET, M. 1998. (Page consultée le 10 janvier 1999). *Spécifications " minimales " pour l'échange de données entre les SIGB et le système SU*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.abes.fr/su01.htm>
- BRYANT, P. 1997. Making the most of our libraries : library catalogue access - the issues and the opportunities. *Library Review*, 1997, vol. 46, n° 8, p. 554-560.
- BRYANT, P., BEAUDIQUEZ, M., dir. 1990. *IFLA Journal* 16. 1990, n° 1.
 - Et particulièrement :
 - COUNCIL OF EUROPE WORKING PARTY ON RETROSPECTIVE CATALOGING. Text of Recommendation R (89) 11, 19 September 1989. p. 29.
 - LIBER LIBRARY AUTOMATION GROUP. Guidelines for Retroconversion Projects. p. 32.
 - LAW, D. Networking and issues of retroconversion. p. 52.
 - SULE, G. Bibliographic Standards for Retrospective Conversion. p. 58.
 - COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES. Plan of Action for Libraries in the EC. Action Line 1. p. 64.
 - ODDY, P. Problems of Retrospective Conversion in National and Research Libraries : The Conversion of the British Library Catalogue to Machine-Readable Form. p. 85.
 - BERNARD, A. L'intégration du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale, 1970-1979 dans la base BN-OPALE. p. 87.
 - GARRETA, J.-C. Le Catalogue Rétrospectif : situation en France. p. 113.
- BULLETIN DES MUSEES DE FRANCE. 1931. Les legs de Gustave Schlumberger aux musées de France. *Bulletin des musées de France*, 1931. 20 p.
- CACALY, S., dir. 1997. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Nathan, 1997. 634 p. " Réf. "

- CHAPMAN, A. 1996. Retrospective Catalogue Conversion : A National Study and a Discussion based on Selected Literature. *Libri*, 1996, vol. 46, p. 16-24.
- CRAMEROTTI, C. 1995. *Les catalogues chinois et birmans à la Bibliothèque du Congrès*. mémoire d'étude DCB. enssib, 1995. 54 p. - annexes.
- DEZAPHIX-HOARAU, J. 1994. *Rétroconversion et mise en cohérence du catalogue (comment passer d'une automatisation partielle à une automatisation complète)*. Projet Professionnel Personnel. IFB, 1994. 10 p.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. 1998. *La numérisation au service de la préservation et de la valorisation des archives : journées d'étude de la Direction des Archives de France, Châlons-en-Champagne, 25-27 juin 1997*. Paris : Direction des Archives de France, 1998. 113 p.
- EHLING-BEGUE, T. 1992. *Conversion d'un ensemble de fichiers et d'un catalogue (environ 400 000 notices) dont les problèmes sont la création de points d'accès multiples (titres uniformes, titres de forme, titres propres) et une cotation souvent incomplète et même absente (conversion rétrospective, phase II, lot 4)*. Projet Professionnel Personnel. IFB, 1992. 10 p.
- FABIAN, C. HALLER, K. 1998. The image catalogue as an alternative conversion model. The conversion of the alphabetical catalogue 1953-1981 of the Bavarian State Library. *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*. Mar/Apr. 1998, 45 (2), p. 167-188.
- FEATHER, J. STURGES, P., dir. 1997. *International encyclopedia of information and library science*. Routledge, 1997. XXXI - 492 p.
- FOSSIER, F. 1987. *Au pays des immortels : l'Institut de France hier et aujourd'hui*. Paris : Mazarine, 1987. 380 - [4] p.
- FREON, M.-E., dir. 1996. *Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue*. Villeurbanne : Institut de Formation des Bibliothécaires, 1996. 171 p.

- INSTITUT DE FRANCE. 1879. *Règlement pour la bibliothèque de l'Institut*. Paris : Imprimerie Nationale, 1879. 12 p.
- INSTITUT DE FRANCE. 1892. *Règlements sur l'administration de l'Institut de France : commission administrative centrale, service du secrétariat et du matériel, service de la bibliothèque*. Paris : Firmin-Didot, 1892. 42 p.
- KEENAN, S. 1996. *Concise dictionary of library and information science*. Bowker-Saur, 1996. X - 214 p.
- KRATZ, I. 1997. La conversion rétrospective des fonds anciens. L'exemple des bibliothèques américaines. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 2, p. 72-75.
- LAGRANGE, N. 1995. *Préparation et première phase d'une rétroconversion : le cas de la bibliothèque patrimoniale de l'Ecole nationale des beaux-arts*. Mémoire d'étude DCB. ensib, 1995. 59 p.
- LANDOWSKI, M., MESSMER, P., FAVIER, J., dir. 1995. *Les collections de l'Institut : bicentenaire de l'Institut de France*. Paris : Institut de France : Imprimerie Nationale, 1995. 368 p. - LXX p. de pl.
 Et particulièrement :
 - La bibliothèque de l'Institut de France, p. 28-39.
 - La bibliothèque Mazarine, p. 50-57.
- LE DIVIDICH, A. 1996. *Défense et illustration du patrimoine scientifique des bibliothèques : étude et évaluation du fonds scientifique ancien de la bibliothèque de l'Institut*. Mémoire d'étude DCB. ensib, 1996. 59 p.
- LE LIEPVRE, B. 1995. *Stratégies pour mener à bien une tranche de rétroconversion*. Projet Professionnel Personnel. IFB, 1995. 10 p.
- LUPOVICI, C. 1991. La conversion rétrospective des catalogues. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 1, p. 25-31.
- NETWORK DEVELOPMENT AND MARC STANDARDS OFFICE (LIBRARY OF CONGRESS). 1999. (Page consultée le 10 janvier 1999). *MARC DTDs Document Type Definitions : background and development*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.loc.gov/marc/marcdtd/marcdtdback.html>

- ONLINE COMPUTER LIBRARY CENTER. 1999. (Page consultée le 10 janvier 1999). OCLC, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.oclc.org>
- ÖSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK. 1999. Katzoom [catalogue], [en ligne]. Adresse URL : http://www.onb.ac.at/online_s/onkafr.htm
- PASTOUREAU, M., QUEYROUX, F., CHASSAGNE, A. 1997. Les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de l'Institut de France. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, p. 41-49.
- PERRIN, G. 1996. La conversion rétrospective des catalogues des bibliothèques municipales. Chronique d'une modernisation et esquisse d'un bilan. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 3, p. 15-18.
- POUGNAND, M.-F. 1993. *Conversion rétrospective du fichier 1952-1988 de la Bibliothèque Cujas dans la base OCLC. Phase 2. Projet Professionnel Personnel*. IFB, 1993. 10 p.
- PRYTHERCH, R. J., dir. 1995. *Harrod's Librarians' glossary : 9 000 terms used in information management, library science, publishing, the book trades, and archive management*. Gower, 1995. XIII - 692 p.
- RENARD, P.-Y. 1998. *La bibliothèque de l'Institut de France : enjeux et limites de la modernisation*. Rapport de stage. ensib, 1998. 29 p.
- RIDER, A.-M., ROBICHON, F., dir. 1995. *Patrimoine des bibliothèques de France. Volume 1. Ile-de-France*. Paris : Payot, 1995. 335 p.
Et particulièrement :
 - PASTOUREAU, M. Bibliothèque de l'Institut de France, p. 144-153.
 - PELIGRY, C. Bibliothèque Mazarine, p. 232-241.
- RUPPLI, N., RICO, G. 1996. La conversion rétrospective des catalogues. Le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Dijon, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 3, p. 46-47.
- SCHOTTLAENDER, B., dir. 1992. *Retrospective Conversion : History, Approaches, Considerations*. New-York : The Haworth Press, 1992. 167 p.
- STOKER, D. 1997. *Computer cataloging in retrospect*. Journal of Librarianship and Information Science. Décembre 1997, 29 (4), p. 175-177.

- SWEENEY, R. 1996. Retrospective conversion of library catalogues in UK institutions of higher education : a quantitative analysis. *Library Review*. 1996, 45 (2), p. 52-57.
- VENE, M. 1996. *Bibliothèque de l'Institut de France*. Rapport de stage. enssib, 1996. 26 p.
- VIDAL, I. 1994. *La rétroconversion de la tranche 1975-1986 à la bibliothèque de la Sorbonne. Essai d'évaluation*. Projet Professionnel Personnel. IFB, 1994. 10 p.

5. Table des illustrations

Figure 1 : à l'échelle, un modèle de fiche du " catalogue marron "	p. 23
Figure 2 : fiche " catalogue des vases antiques de terre cuite ", 12° Schlumberger 1374	p. 24
Figure 3 : notice d'un extrait de la revue l'Anthropologie	p. 29
Figure 4 : extrait du " catalogue marron " - F° Bernier 51	p. 30
Figure 5 : détail d'une fiche manuscrite du catalogue ancien de la BIUM	p. 36
Figure 6 : comparaison des interfaces d'interrogation des catalogues-image (détails)	p. 37

6. Table des matières

0. INTRODUCTION : LA RÉTROCONVERSION ET L'HISTOIRE DU CATALOGUE	3
1. AUTOUR DE LA NOTION DE RÉTROCONVERSION : ASPECTS THÉORIQUES ET PRATIQUES	6
1.1. La rétroconversion : une définition simple, une pratique complexe ?	6
1.1.1. Quelques définitions de référence	6
1.1.2. La rétroconversion comme pratique	8
1.2. 10 ans d'une intense activité de rétroconversion : contexte, objectifs, réalisations	11
1.2.1 Un paysage catalographique qui évolue	11
1.2.2. Expression des objectifs et intérêts : la rétroconversion et le " réseau "	15
1.2.3. Les chantiers face aux recommandations	18
2. LA MODERNISATION DU CATALOGUE DANS QUELQUES BIBLIOTHÈQUES D'ÉTUDE : ADAPTATION ET LIMITES DES DISPOSITIFS HABITUELS	23
2.1. La voie choisie à la Bibliothèque de l'Institut de France	23
2.1.1. Regard sur les catalogues	23
2.1.2. Les collections en cours de rétroconversion : particularités, problèmes	27
2.1.3. Bilan d'une longue campagne (1995-1999)	31
2.2. Les opérations en cours dans d'autres bibliothèques parisiennes	34
2.2.1. Bibliothèque Inter-Universitaire des Langues Orientales : des contraintes très particulières	35
2.2.2. Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine : une autre piste pour l'évolution du catalogue	37
2.2.3. La Mazarine : le cas d'une informatisation globale pour une Bibliothèque de Grand Etablissement	40
3. CONCLUSION : LA RÉTROCONVERSION ET L'AVENIR DU CATALOGUE	42
4. BIBLIOGRAPHIE	46

5. TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	51
6. TABLE DES MATIÈRES.....	52
ANNEXE : TABLEAU COMPARATIF RÉTROCONVERSION / NUMÉRISATION DU CATALOGUE.....	I

Annexe : tableau comparatif rétroconversion / numérisation du catalogue

	Rétroconversion (dans un contexte OCLC)	Numérisation
1. Résultat du traitement		
Préservation de l'information	Perte ou du moins changement des informations	Préservation quasi-totale de l'image de l'information
Points d'accès	Multiplication par rapport au catalogue papier ; mais dépend principalement de la saisie ou non de mots-matières	Points d'accès identiques à ceux du catalogue d'origine
homogénéité du résultat	Dans un contexte OCLC, le catalogue obtenu est une collection de fiches d'origines diverses	homogénéité égale à celle du catalogue papier
Intégration (possibilité de versement dans une base, d'échange, d'interrogation multiple...)	Les formats d'échange et d'interrogation ne constituent plus aujourd'hui un problème majeur	La diversité des catalogues image exclut, aujourd'hui, les possibilités d'intégration
2. Besoins en personnel		
personnel en phase préparatoire	Besoins importants, selon le niveau du travail à effectuer sur les fiches pour les rendre exploitables	La nécessité de scanner les notices dans l'ordre suppose un contrôle du tri dans le fichier et en tout état de cause, un "nettoyage".
personnel en phase de " saisie "	Limité à la réception et à l'envoi des paquets de notices	Une personne suffit pendant quelques mois (éventuellement employée par le prestataire), pour le scanner
personnel en phase de contrôle / correction	Travail lourd et long de correction et de traitement des erreurs, par rappel des notices	La saisie d'un nombre déterminé de caractères pour l'indexation revient au prestataire

4. Coûts		
payé au prestataire	Elevé (plus de 1.5 euro par fiche)	Peu élevé (estimé à moins de 16 centimes d'euro par fiche)
coût en interne	En fonction du nombre de rappels de notices en ligne pour correction (et donc en partie en fonction du temps de préparation)	Selon le partage de la prestation matérielle avec l'entreprise (station de travail, scanner, matériel de gravure...)